

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

**Communiqué de Presse**

***Vendredi 29 octobre 2021***

**Coopération Union Européenne-Polynésie française :**

**Comité de suivi du rapport annuel d’exécution 2020**

Le comité de suivi du rapport annuel d’exécution (RAE) de la coopération entre l’Union Européenne (UE) et la Polynésie française (PF) s’est déroulé, jeudi après-midi, à la Présidence, sous l’égide de la ministre du Tourisme et du travail, en charge des transports internationaux et des relations avec les Institutions, Nicole Bouteau, en présence du Président de l’Assemblée de la Polynésie française, Gaston Tong Sang, et du Président du Conseil économique, social, environnemental et culturel, Eugène Sommers.

L’Etat y était représenté par la Secrétaire générale adjointe du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, Cécile Zaplana et l’Union européenne par Sujiro Seam, Ambassadeur de l’Union européenne pour le Pacifique, par visioconférence.

Ce rendez-vous annuel de la coopération bilatérale entre l’Union européenne et la Polynésie française a permis de dresser le bilan de l’ensemble des actions engagées et mises en œuvre durant l’année 2020. Il constitue un prolongement des discussions du Pays avec l’Etat et avec l’Union européenne dans le cadre du Forum annuel UE-PTOM qui réunit au plus haut niveau les autorités des PTOM, les représentants des Etats membres et la Commission européenne.

Cette réunion a permis de dresser un bilan positif malgré les circonstances liées à la crise de la covid-19. S’agissant du 10ème FED Territorial, les travaux d’assainissement des eaux usées de la Commune de Papeete ont été achevés tant pour le lot 1 que pour le lot 2 et les équipements ont fait l’objet d’une réception provisoire complète permettant d’entamer la phase de rétrocession à la commune de Papeete, qui en assure l’exploitation via le SEML « Te Ora no ananahi ».

En ce qui concerne le 11ème FED Territorial, la solidarité européenne a permis de soutenir le secteur du tourisme, durement frappé par les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. L’Union européenne a ainsi accepté d’anticiper le versement du 3ème décaissement et d’avancer une partie des fonds prévus pour l’exercice 2021, soit un total de 1,5 milliard de Fcfp (12,4 M. €). Elle a par ailleurs accepté de réaffecter des fonds d’urgence au profit du tourisme pour un montant de plus de 100 millions de Fcfp (850 000 €).

Au niveau régional, le « Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes » (PROTEGE), s’est poursuivi avec quelques adaptations des actions pour tenir compte des contraintes liées à la situation sanitaire, notamment sur les questions de coopération régionale et de promotion de l’autonomie alimentaire de la Polynésie française.

S’agissant des programmes horizontaux, il a été constaté la permanence des actions de la direction générale de l’éducation et des enseignements ainsi que de l’Université de la Polynésie française dans la mise en œuvre du programme ERASMUS+ pour l’éducation et la formation de la jeunesse polynésienne.

Enfin, il convient de noter le lancement du nouveau programme BEST 2.0+ pour la préservation de l’environnement et du 1er appel à projets pour les PTOM le 10 septembre 2020 par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

A l’issue de son examen, le rapport annuel d’exécution de la coopération UE-PF pour l’année 2020 a été adopté à l’unanimité par les membres du comité de suivi.

-o-o-o-o-o-